



JUIN 2025

RAPPORT BILAN CARBONE

Sur l'exercice 2024

Sommaire

RAPPORT BILAN CARBONE.....	1
Sommaire.....	2
Introduction	3
1. Méthodologie	4
2. Cartographie des flux.....	6
3. Résultats consolidés par poste d'émission	7
3.1 Énergie.....	7
3.1.1 Consommation d'électricité et de gaz	7
3.1.2 Consommation de chaleur et de froid.....	7
3.2 Intrants	8
3.3 Déplacements	11
3.3.1 Déplacements professionnels.....	11
3.3.2 Déplacements domicile-travail.....	12
3.4 Déchets	14
3.5 Immobilisations.....	15
3.5.1 Immobilier.....	15
3.5.2 Mobilier	16
3.5.3 Informatique.....	17
3.5.4 Véhicules automobiles	17
3.5.5 Récapitulatif sur les imboisations	18
3.6 Utilisation	19
4. Récapitulatif et zooms	20
5. Éléments d'appréciation sur les incertitudes	22
6. Sensibilité économique de l'activité aux ressources fossiles	22
7. Pistes d'amélioration et plan d'action	23
7.1 Énergie.....	23
7.2 Déchets	25
7.3 Déplacements	26
7.4 Intrants	28
7.5 Immobilisations.....	29
7.6 Axes d'amélioration méthodologiques et organisationnels	30
8. Conclusion.....	32
Annexe	33

Introduction

Humans Matter est une entreprise de design cognitif.

Elle s'est intéressée depuis plus de 20 ans désormais aux **sciences cognitives et comportementales** et propose différentes expertises à ses clients afin d'engager la **transition des comportements**.

L'entreprise est présente en France à Paris, Lyon, Toulouse et Grenoble. Elle compte à l'heure actuelle environ 107 collaborateurs et 92,55 équivalents temps plein sur l'année fiscale 2024.

Sensible aux enjeux RSE, Humans Matter souhaite affirmer son engagement auprès de ses collaborateurs et de ses clients. L'entreprise a déjà entrepris plusieurs actions, auprès de ses **parties prenantes**, comprenant gouvernance, collaborateurs, clients, communautés, et environnement.

En ce qui concerne son **impact environnemental**, Humans Matter avait déjà réalisé son bilan carbone en juin 2022. Dans l'optique d'un suivi des engagements de réduction et d'amélioration continue sur le long terme, Humans Matter réalise son Bilan Carbone 2025 sur l'exercice 2024.

L'objectif est la réalisation d'un **Bilan GES** (Bilan Carbone) qui permettra de réaliser un état des lieux complet de l'activité du groupe en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il mettra ainsi en évidence les différents postes les plus émetteurs.

Nous proposerons au terme du Bilan Carbone différentes **pistes d'améliorations et solutions** afin de réduire l'impact de Humans Matter sur le long terme.

1. Méthodologie

La méthode utilisée est celle du Bilan Carbone®, développée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). La méthode Bilan Carbone® "comptabilise les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'ensemble des activités d'une organisation, en identifiant ses activités les plus émettrices, dans le but d'initier des changements et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration."

La première étape est la définition des 3 périmètres qui encadrent l'étude.

Périmètre organisationnel de l'étude :

Pour ce Bilan Carbone®, le périmètre étudié couvre l'ensemble des entités de la société Humans Matter sur ces 4 sites de Paris, Lyon, Toulouse et Grenoble.

Tous les flux et acteurs reliés à ces sites sont donc pris en compte et ce tout au long de la chaîne de valeur (en amont et en aval), afin d'obtenir les résultats les plus complets et transparents possibles.

Périmètre opérationnel de l'étude :

Pour un Bilan GES réglementaire, il n'est pas obligatoire de prendre en compte le scope 3.

Pour autant, le Bilan Carbone® conçu pour Humans Matter est bel et bien réalisé sur les scopes 1, 2 et 3 afin de couvrir l'ensemble de l'activité et de fournir l'analyse la plus représentative en termes d'empreinte environnementale.

Pour rappel, le scope 1 représente les émissions directes de l'entreprise, liées aux énergies fossiles, pour la production d'un produit. Le scope 2 représente les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques. Le scope 3 quant à lui représente toutes les autres émissions indirectes en amont et en aval de la chaîne de valeur : transport, fin de vie, déplacements des salariés, intrants.

Le scope 3 représente en moyenne 75% des émissions, il est donc très pertinent de le prendre en compte.

Périmètre temporel de l'étude :

Le périmètre temporel choisi est celui de l'exercice fiscal allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

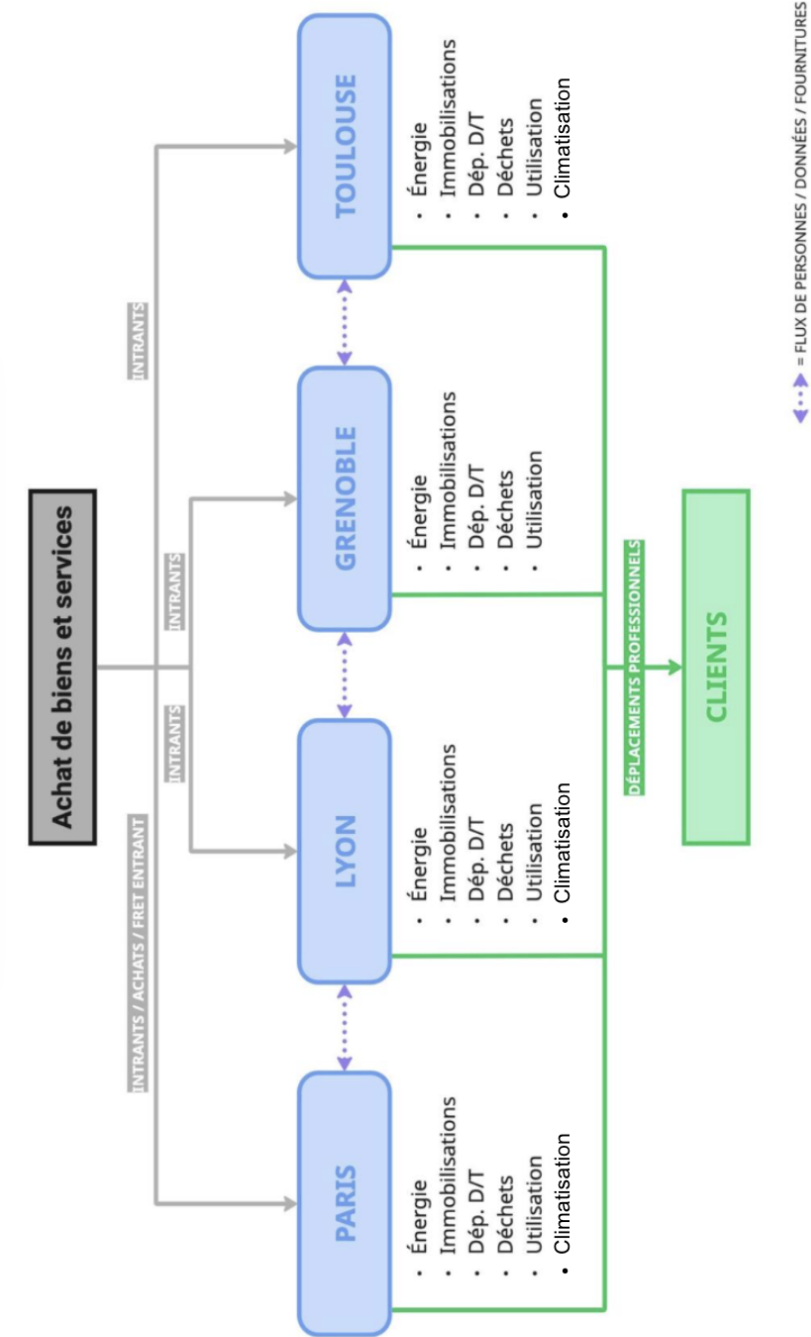
Processus de récupération des données :

Rabaa Chebbi, chargée administrative au sein de Humans Matter, a été l'interlocutrice principale durant l'étude en ce qui concerne la récolte des informations et des documents nécessaires à la réalisation du Bilan Carbone®. Gabriel Amar, Pierre Monnerville, Kim Upjohn, Kennny Calvat, Leslie Soda et Béatrice Fayolle ont également participé à la mise à disposition des informations.

Révision

Le présent bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a fait l'objet d'une revue par le cabinet VERACY, qui a procédé à une vérification de la cohérence des données utilisées, des hypothèses retenues ainsi que de la méthodologie appliquée. Cette revue vise à renforcer la fiabilité des résultats présentés et à s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques reconnues.

2. Cartographie des flux



3. Résultats consolidés par poste d'émission

3.1 Énergie

3.1.1 Consommation d'électricité et de gaz

Sources d'information et hypothèses retenues

Humans Matter assure un suivi précis de ses consommations énergétiques pour le site de Grenoble et Lyon. Toutefois, n'ayant pas la maîtrise directe du pilotage du chauffage, de la climatisation et de l'électricité (ces services étant inclus dans les charges des différents baux de ses locaux) pour les sites de Lyon et Grenoble, elle met en place, dans la mesure du possible, des actions de réduction de consommation, par exemple en veillant à ce qu'aucune lumière ne reste allumée en journée lorsqu'il y a un apport suffisant de lumière naturelle. En revanche, aucun suivi n'est effectué pour les sites de Paris et de Toulouse, les frais d'électricité y étant directement compris dans les charges locatives.

	Paris	Lyon	Toulouse	Grenoble	Groupe
Consommation d'électricité (kWh)	123220	158	1978	4900	130256
Consommation de gaz (kWh PCI)	-	-	-	6169	6169

3.2 Autres émissions directes

3.2.1 Consommation de froid

Les sites de Paris, Lyon et Toulouse sont équipés de climatisations. En l'absence de données spécifiques, les fuites de fluides frigorigènes ont été estimées à partir de la méthode basée sur la surface en m² définie par le Plan Carbone Général (PCG). Par défaut, le fluide frigorigène considéré est le **R410a**, dont le facteur d'émission est de **2 256 kgCO₂e/kg**.

Au total, ce poste génère **8,9 tCO₂e** d'émissions.

Bâtiments	Surface	kWh frigorifiques	kg de fluide par kW	kg de fuite frigorifiques
Paris	845	84.5	25.35	2.54
Lyon	243	24.3	7.29	0.73
Toulouse	221.25	22.125	6.6375	0.66

3.3 Intrants

3.3.1 Intrants - Biens et matière et Services

Sources d'informations et hypothèses retenues

Les intrants concernent les achats et les frais divers de **Humans Matter** au titre de l'exercice 2024. Par simplification et pour gagner en lisibilité dans le tableau concernant les émissions de GES, nous avons comptabilisé les intrants avec les catégories présentées ci-dessous :

- Papiers et cartons : achats de livres et magazines
- Nourriture et repas : déjeuners, dîners, achats liés aux after-work...
- Boisson : principalement achats liés aux after-work
- Consommables de bureaux : fournitures diverses, cartouches d'imprimantes...
- Produits informatiques matériels : petits équipements informatiques divers (souris, claviers...)
- Hébergement et restauration : notes de frais liées à l'hébergement et la restauration des collaborateurs
- Frais mobile : frais télécoms diverses
- Frais licences et plateformes numériques : licences et abonnements des plateformes utilisées en interne
- Données : utilisation de serveurs liés aux différentes plateformes (Google, Slack...) et échanges de mails
- Services divers : impressions, publicité...
- Assurance et services bancaires : charges liées aux services assuranciers et bancaires

Les facteurs d'émissions utilisés pour le poste "Intrants" sont présentés dans l'annexe 1. Nous nous sommes efforcés d'appliquer les facteurs d'émissions les plus précis possibles. Cependant, la comptabilisation par ration monétaires a été utilisée pour plusieurs catégories d'intrants : nourriture et repas, boisson, hébergement et restauration, frais mobile, frais licences et plateformes numériques, certains produits informatiques matériels, services divers, édition et assurance et services bancaires.

En l'absence de données comptables précises, les émissions liées aux fournitures de bureau ont été estimées à partir **d'hypothèses de consommation moyenne annuelle par salarié**, pondérées par la part de télétravail (environ 2 jours/semaine) et la mise en commun des fournitures dans les locaux. Ont été retenus comme postes significatifs : les stylos, surligneurs et feutres (mutualisés), les cahiers, blocs-notes et post-it, ainsi qu'une consommation très limitée de papier A4 (environ 1 ramette pour 3 personnes par an). Les facteurs d'émission proviennent de la Base Carbone de l'ADEME et d'études sectorielles (GreenIT.fr) et sont répertoriés dans l'annexe 1.

Pour le site de Paris, où le nettoyage est assuré en interne, les émissions liées à l'usage de produits d'entretien ont été estimées en l'absence de factures. En se basant sur une consommation annuelle moyenne de 0,3 L de produits par m² nettoyé, pour une surface de 845 m², et un facteur d'émission moyen de 1,35 kg CO₂e/L (source : ADEME), les émissions sont estimées à **environ 342 kg CO₂e/an**. Les autres sites de l'entreprise étant nettoyés par des prestataires, les produits utilisés y sont comptabilisés dans les émissions associées aux services externalisés (poste "Nettoyage").

En l'absence de traçabilité comptable précise, les émissions liées aux repas commandés lors d'événements internes ont été estimées sur la base d'une fréquence de 2 à 3 événements par mois réunissant en moyenne **15 collaborateurs**, soit environ **450 plateaux-repas par an**. Le mix alimentaire observé est estimé à **50 % omnivore / 50 % végétarien**, ce qui correspond à un **facteur moyen de 2,6 kg CO₂e par repas** (sources : ADEME, Bon pour le Climat).

Les émissions liées à la restauration des employés ont été calculées sur la base de **92,55 équivalents temps plein (ETP)** en 2024, en considérant une moyenne de **225 jours travaillés par an**. En l'absence de données spécifiques, le facteur d'émission « repas moyen » de la Base Empreinte a été appliqué, soit **2,04 kgCO₂e par repas**.

Les émissions de GES associées aux **usages numériques** (échanges par e-mail, Slack, appels Google Meet et stockage cloud) ont été fournies par le prestataire, pour un total de **545 kgCO₂e**.

Par ailleurs, l'hébergement des données, correspondant à **11 226 Go** de stockage serveur, génère **20,2 tCO₂e**, sur la base du facteur d'émission de GreenIT (1,8 kgCO₂e/Go).

Émissions de GES

Emissions en kgCO ₂ e	Paris	Lyon	Toulouse	Grenoble	Groupe
Fournitures de bureau		602			602
Nourriture et repas	17841	12799	4245	9144	44029
Boissons	124	187	36	5	352
Fourniture électronique	76	21	5	95	197
Usage numérique	545				545
Stockage serveur	20200				20200
Services de télécommunications	1601	439	165	685	2890
Publicités et études de marché	48		140	224	412
Hébergement et restauration	19090				19090
Programmation, conseil IT		7584			7584
Total des émissions	59525	21632	4591	10153	95901

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre relatives aux **intrants** (services et autres achats) s'élèvent donc à **96 tonnes kgCO₂eq** à l'échelle de l'ensemble du groupe **HUMANS MATTER**.

3.4 Déplacements

3.4.1 Déplacements professionnels

Sources d'informations et hypothèses retenues

Les émissions liées aux déplacements professionnels ont été estimées à partir des montants déclarés par poste de dépense pour l'exercice 2024. En l'absence de données kilométriques ou de justificatifs détaillés, une **approche monétaire par type de dépense** a été retenue.

Concernant les déplacements réalisés avec les véhicules de fonction, et en l'absence de données précises de kilométrage, une hypothèse de **15 000 km parcourus par an** et par véhicule a été retenue. Cette estimation est cohérente avec un cycle de vie moyen de 150 000 km sur 10 ans.

Chaque poste (frais kilométriques, essence, location de véhicules, taxis, transports longue distance, hébergement et restauration associés aux déplacements) a été affecté

d'un **facteur d'émission monétaire spécifique** issu de la Base Carbone ou d'études sectorielles de référence (ADEME, EcoAct).

Les hypothèses tiennent compte de la nature du transport (par exemple : véhicule personnel thermique remboursé à 0,4 €/km, taxi électrique alimenté en France, train à très faible intensité carbone), ainsi que de l'impact indirect des prestations annexes (hébergement, repas).

Cette approche permet d'obtenir une estimation homogène et cohérente des émissions professionnelles liées à la mobilité, en l'absence de données physiques complètes.

Émissions de GES

Les émissions de GES liées aux déplacements professionnels, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

POSTE D'EMISSION	VALEUR	UNITE	FACTEUR D'EMISSION	UNITE	EMISSIONS (en kgCO2e)
Indemnités kilométriques	14523	€	0.2	kgCO2e/€	2904.6
Carburant	762	€	2.3	kgCO2e/€	1752.6
Location de voitures	2474	€	0.3	kgCO2e/€	742.2
Taxi (électrique)	7880	€	0.1	kgCO2e/€	788
Déplacements en train	72892	€	0.01	kgCO2e/€	728.92
Déplacements en avion	16044	€	0.9	kgCO2e/€	14439.6
Déplacement avec des véhicules de fonction	90000	km	0.19	kgCO2e/km	17100

Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre, relatives aux déplacements professionnels s'élèvent à **38,455 tonnes de CO₂eq** à l'échelle du groupe HUMANS MATTER.

3.4.2 Déplacements domicile-travail

Sources d'informations et hypothèses retenues

La comptabilisation des émissions liées aux déplacements domicile-travail repose sur un document fourni par Humans Matter recensant, pour chaque collaborateur, l'adresse de résidence, le site de rattachement, la distance domicile-travail, ainsi que le ou les modes de transport utilisés. À partir de ces informations, les distances parcourues ont été calculées et affectées à un **mode de transport principal ou à une combinaison de transports**, selon les cas.

Afin de prendre en compte la réalité des pratiques internes, une hypothèse moyenne de **1,5 jour de télétravail par semaine** a été retenue, soit une présence sur site estimée à **3,5 jours par semaine**. Cette hypothèse a été appliquée uniformément à l'ensemble des collaborateurs du périmètre France.

Les facteurs d'émission appliqués sont issus de la Base Carbone de l'ADEME, avec les correspondances suivantes :

- **Voiture thermique (E85, essence ou mixte)** : 0,121 kg CO₂e / km.personne
- **Moto / scooter** : 0,168 kg CO₂e / km.personne
- **Métro / tramway (Île-de-France)** : 0,00274 kg CO₂e / km.personne
- **Tramway hors IDF** : 0,00329 kg CO₂e / km.personne
- **RER / transilien** : 0,00728 kg CO₂e / km.personne
- **TGV** : 0,00236 kg CO₂e / km.personne
- **Modes actifs (vélo, trottinette, marche à pied)** : 0 kg CO₂e

Les cas de **télétravail à temps plein** ou d'éloignement géographique incompatible avec un travail régulier en présentiel ont été exclus du périmètre (valeurs notées "n/a" ou "non applicable").

En l'absence de déclaration précise du découpage modal dans les cas de multimodalité (ex. : voiture + RER), un arbitrage a été réalisé en faveur du mode de transport majoritaire ou le plus émetteur, afin d'éviter une sous-estimation des émissions.

Les résultats agrégés par site, type de transport et distance parcourue sont présentés dans les sections suivantes.

Émissions de GES

SITE	ÉMISSIONS	UNITÉ
Paris quotidien	15,76	kgCO2e/jour
Paris annuel	2071,49	kgCO2e/an
Lyon quotidien	14,87	kgCO2e/jour
Lyon annuel	1953,44	kgCO2e/an
Grenoble quotidien	20,82	kgCO2e/jour
Grenoble annuel	2736,36	kgCO2e/an
Toulouse quotidien	18,78	kgCO2e/jour
Toulouse annuel	2467,59	kgCO2e/an
TOTAL quotidien	70,23	kgCO2e/jour
TOTAL annuel	9228,87	kgCO2e/an

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements domicile-travail de **Humans Matter** s'élèvent à **9 228,87 kgCO₂eq**.

Les émissions se répartissent par mode de transport de la manière suivante :

MODE DE TRANSPORT	ÉMISSIONS ANNUELLES (en kgCO2e)
Moto / Scooter	752,76
Voiture	7 744,60
Pieds / Vélo	-
Train / RER	491,40
Métro / Tramway	240,11
TOTAL	9 228,87

3.5 Déchets

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux déchets émis par **Humans Matter** sont présentées dans la partie suivante.

Sources d'informations et hypothèses retenues

Sur le site de Paris, **Humans Matter** emploie une société de récolte des déchets, Les Joyeux Recycleurs, qui permet à chaque collecte d'avoir un tonnage détaillé pour les différents types de déchets récupérés.

Sur l'année 2024, **Les Joyeux Recycleurs** ont ainsi collecté :

- 112 kg de papier
- 212 kg de marc de café
- 2 kg de cartouches d'imprimante
- 6 kg de piles
- 1 kg de lampes
- 1 kg de bouchons

En ce qui concerne les ordures ménagères, l'hypothèse de 40% de déchets émis recyclés a été posée pour calculer le total de déchets émis.

	Paris	Lyon	Grenoble	Toulouse	Groupe
Déchets émis (en kg)	832,5	499,32	554,71	166,59	2053,12
% de déchets	41%	24%	27%	8%	100%

Ainsi, la quantité annuelle de déchets émis par le groupe HUMANS MATTER est estimée à **2 053 kg**.

Émissions de GES

Le facteur d'émission "Ordures ménagères résiduelles - Fin de vie moyenne" (**0,386 kgCO₂eq/kg**) issu de la Base Empreinte de l'ADEME a été retenu pour les ordures de bureaux. Pour le marc de café, nous avons choisi "Déchets de cuisine et déchets verts/Compostage industriel - Impacts" (**0,140 kgCO₂eq/kg**), pour les cartouches et piles nous avons opté pour "Piles et batteries en mélange/Fin de vie moyenne - Impacts" (**0,360 kgCO₂eq/kg**).

Émissions de GES en kg CO ₂ eq	Paris	Lyon	Grenoble	Toulouse	Groupe
Marc de café	29,68	-	-	-	29,68
Papier	43,23	-	-	-	43,23
Cartouches, lampes et piles	3,24	-	-	-	3,24
Ordures de bureaux	192,81	192,74	214,12	64,30	663,97
TOTAL	268,96	192,74	214,12	64,30	740,12
% du total	36,34%	26,04%	28,93%	8,69%	100%

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées aux déchets de **Humans Matter** s'élèvent à **740,12 kgCO₂eq**.

3.6 Immobilisations

Ce poste recouvre les investissements dans des biens faisant l'objet d'un amortissement comptable, dont la fabrication engendre des émissions de gaz à effet de serre, comme pour toute production matérielle.

Dans la méthode Bilan Carbone, les émissions globales sont divisées par la durée de vie estimée (durée de vie comptable), afin de répartir ces émissions sur les différents bilans successifs. Ainsi, une estimation de durée de vie est nécessaire pour chaque poste.

Les 4 principaux postes pour Humans Matter sont : les véhicules, l'immobilier, le matériel informatique et le mobilier.

3.6.1 Véhicules automobiles

Sources d'information et hypothèses retenues

Humans Matter utilise, dans le cadre de ses activités professionnelles, 6 véhicules mis à la disposition de certains collaborateurs qui sont situés à Paris (2), à Lyon (2) et à Toulouse (2) :

- Peugeot 508 x 2 (Berline thermique)
- Audi A6 x 1 (Grande berline thermique)
- Audi Q5 x 1 (SUV thermique), jusqu'en avril 2024
- Renault Clio x 2 (Citadine

thermique).

L'amortissement des véhicules a été estimé sur la base de leur poids, représentant un total de 7,8 tonnes réparties sur une durée de 5 ans. En appliquant le facteur d'émissions de 5 500 kgCO₂e par tonne pour la fabrication des véhicules, les émissions associées s'élèvent à **8 580 kgCO₂e**.

3.6.2 Immobilier

Sources d'informations et hypothèses retenues

Des travaux d'aménagement d'une cuisine équipée de 25 m² ont été réalisés en 2023 sur le site Parisien pour un coût estimé à **15 000 € HT** et sont donc comptabilisés dans le présent poste. Un **facteur d'émission de 245 kg CO₂e/k€** a été appliqué (source : Base Carbone ADEME).

Nous n'avons pas comptabilisé l'amortissement de l'immeuble parisien, déjà amorti sur

l'exercice 2024.

L'amortissement des bureaux de Toulouse, Grenoble et Lyon ont été comptabilisé à partir de leur surface en m² avec le facteur d'émission "bâtiments de bureau" de la Base Empreinte (**650kgCO₂e/m²**).

Ces bâtiments étant toujours en cours d'amortissement, les légers travaux d'entretien réalisés n'ont pas été comptabilisés, car ils sont déjà inclus dans l'amortissement des bâtiments.

3.6.3 Mobilier

Sources d'information et hypothèses retenues

Lors de l'emménagement dans les nouveaux bureaux parisiens en 2023, environ 45 postes de travail ont été équipés, avec du mobilier individuel (bureau, fauteuil, rangement) et des équipements pour les espaces communs (réunion, détente, accueil). En l'absence de factures, le coût total du mobilier a été estimé à **47 750 € HT**, réparti entre **mobilier neuf (85 %) et mobilier d'occasion (15 %)**. Un **facteur d'émission de 0,213 kgCO₂e/€** a été appliqué et comprend une part d'achats d'occasion (réemploi direct) pour une période d'amortissement de **5 ans**.

Pour le reste, le mobilier concerne essentiellement de l'achat d'ameublement (bureaux, tables, fauteuils, canapés...) en 2024 sur les sites de Paris, Grenoble et Lyon. Le facteur d'émission retenu est celui de la catégorie du ratio monétaire "Meubles et autres biens manufacturés, France continentale" (0,213 kg de CO₂eq/€). À noter qu'une durée de 5 ans a été utilisée dans les calculs.

Émissions de GES

Ainsi les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à au mobilier de **Humans Matter** s'élèvent à **2 335 kg CO₂e**.

3.6.4 Informatique

Sources d'information et hypothèses retenues

Est comptabilisé ici l'ensemble du parc informatique amorti sur les années 2022, 2023 et 2024.

Le parc informatique est composé quasi exclusivement d'ordinateurs portables et tablettes se décline de la manière suivante :

- l'amortissement du matériel immobilier existant (centralisé arbitrairement sur le site de Lyon) et les achats de nouveau matériel informatique
- l'amortissement des imprimantes pour chaque site

Les facteurs d'émissions retenus sont issus de la Base Empreinte de l'ADEME et correspondent à **156 kg CO₂e/unité** pour les ordinateurs portables, **120 kg CO₂e/unité** pour une tablette et **197kg CO₂e/unité** pour une imprimante de bureau. Ces données sont amorties sur **3 ans**.

Par ailleurs des amortissements de licences logiciels équivalent à un montant de 1 808 176 € amortis sur 5 ans sont comptabilisés avec le facteur d'émissions "logiciel" du CDP qui équivaut à 20.36kgCO₂e/k€

Émissions de GES

Ainsi les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'informatique de **Humans Matter** s'élèvent à **8 875 kg CO₂e**.

3.6.5 Récapitulatif sur les immobilisations

POSTE D'EMISSION	VALEUR SUR L'ANNEE	UNITE	FACTEUR D'EMISSION	UNITE
Véhicules	1.56	tonnes	5500	kgCO2e/tonnes
Bâtiments	13.284	m2	650	kgCO2e/m2
Travaux	15000	€	0.245	kgCO2e/€
Mobilier	10960.6	€	0.213	kgCO2e/€
Ordinateurs	8	unités	156.24	kgCO2e/unité
Imprimante	1.3	unités	196.72	kgCO2e/unité
Logiciels	361635.2	€	0.020	kgCO2e/€

Ainsi, l'ensemble des émissions liées aux immobilisations de **Humans Matter** s'élève à **33t CO2e** pour l'année 2024 avec une répartition par poste et par site comme présenté ci-dessus.

3.7 Utilisation

Les émissions associées à la visioconférence ont été intégrées dans la partie “informatique” du poste Intrants. Aucune autre émission liée à l’usage n’a été prise en compte dans le présent bilan carbone.

3.8 Fin de vie

De la même manière, compte tenu du caractère immatériel des services de Humans Matter, aucune émission n’a été comptabilisée pour ce poste.

4. Récapitulatif et zooms

Le Bilan Carbone® de Humans Matter pour l'année 2024 fait apparaître un total consolidé de **195 tonnes équivalent CO₂ (t CO₂e)**. Ce volume inclut les émissions directes et indirectes issues de l'ensemble des sites de Humans Matter (Paris, Lyon, Grenoble, Toulouse) et couvre les scopes 1, 2 et 3 dans leur intégralité.

Répartition des émissions par grand poste :

- **Intrants – Services** : 50,7 tCO₂e
- **Intrants – Biens et matières** : 45,2 tCO₂e
- **Déplacements professionnels** : 38,5 tCO₂e
- **Immobilisations (mobilier, matériel, travaux)** : 33 tCO₂e
- **Déplacements domicile-travail** : 9,2 t CO₂e
- **Énergie** : 9 tCO₂e
- **Climatisation** : 8.9 tCO₂e
- **Déchets** : 0,7 t CO₂e

Les résultats du Bilan Carbone mettent en évidence **trois catégories d'impact principales** : les intrants, les déplacements et les immobilisations. Ces postes représentent **la grande majorité de l'empreinte carbone du groupe**.

Indicateurs clés de performance carbone :

- **Émissions moyennes par salarié** : **2,1 tCO₂e/an**
- **Émissions par million d'euros de chiffre d'affaires** : **14 t CO₂e/M€**

Équivalents imagés :

- **En burgers** : **~82 979 burgers** (1 burger = 2,35 kg CO₂e)
- **En vols Paris-New York A/R** : **~121 vols** (1,6 t CO₂e par vol)

Zooms thématiques :

- Le poste **“intrants”**, avec ses 96 t CO₂e, est le plus émetteur : il intègre les dépenses de restauration, les plateformes numériques, le cloud et les serveurs ainsi que les frais indirects (téléphonie, licences, achats divers).
- Les **déplacements**, avec leurs 47 t CO₂e sont un levier significatif de réduction : la voiture thermique reste largement majoritaire dans les déplacements professionnels, et la multimodalité reste peu optimisée.

En résumé, le profil carbone de Humans Matter confirme celui d'une **entreprise tertiaire à faible intensité matérielle**, mais dépendante de **services à forte composante fossile indirecte** (mobilité, numérique, restauration). Le plan d'action associé vise donc à renforcer la **sobriété dans les usages numériques, à optimiser les mobilités, et à documenter davantage les achats pour en piloter l'impact**.

5. Éléments d'appréciation sur les incertitudes

L'approche méthodologique retenue utilise les facteurs d'émissions de la base Bilan Carbone® V9 et des données d'activité vérifiables collectées en interne. Les incertitudes proviennent donc à la fois des facteurs d'émissions mais aussi des données collectées et de la manière avec laquelle elles ont été obtenues (calcul, facture, extrapolation...).

Lorsque l'on raisonne en valeurs, ce sont de manière assez évidente les postes les plus émetteurs qui représentent la plus grosse incertitude. En effet, l'incertitude sur les immobilisations, les intrants et les déplacements pèsent pour quasiment l'intégralité de l'incertitude. Cela est dû à la forte utilisation de données monétaires faute de mieux, notamment pour les déplacements.

L'incertitude globale s'élève à **18 %**, soit **36 tCO₂e**.

L'empreinte carbone de l'entreprise Humans Matter sur l'année 2024 est donc de **195 tCO₂e ± 36 tCO₂e**.

6. Sensibilité économique de l'activité aux ressources fossiles

Le Bilan Carbone 2024 de Humans Matter permet d'évaluer la sensibilité économique de l'entreprise à une évolution du prix du pétrole, en simulant **un coût fictif de 100, 135, 200 et 300 \$ le baril**. Ce niveau est cohérent avec les recommandations de l'ADEME pour 2030 et utilisé dans les stress-tests climatiques.

	Hausse du prix des hydrocarbures				Taxe GES
	1 : 83 → 100 \$	2 : 83 → 135 \$	3 : 83 → 200 \$	4 : 83 → 300 \$	100 € / t CO2e
	Surcoûts, en euros				
⚡ Énergie 1	1,815	5,551	12,490	23,165	903
⚡ Énergie 2	0	0	0	0	0
💡 Autres émissions directes	0	0	0	0	886
📦 Intrants - biens et matières	247	755	1,699	3,151	4,518
€ Intrants - services	864	2,642	5,945	11,025	5,072
🚚 Fret	0	0	0	0	0
✈️ Déplacements	1,916	5,861	13,186	24,457	4,769
🗑️ Déchets directs	0	0	0	0	70
🏠 Immobilisations	563	1,722	3,874	7,186	3,306
💡 Utilisation	0	0	0	0	0
♻️ Fin de vie	0	0	0	0	0
Total	5,404	16,531	37,194	68,984	19,524

7. Pistes d'amélioration et plan d'action

Après avoir quantifié les émissions de CO2eq de l'entreprise Humans Matter, il convient maintenant, en accord avec les principes du Bilan Carbone, de proposer différentes solutions qui pourraient aider l'entreprise à réduire son impact environnemental.

Pour chaque poste, les actions sont séparées en deux sous-catégories : les actions activables à court terme et à faible coût (1) et des actions à moyen termes, nécessitant des investissements plus ambitieux (2).

7.1 Énergie

Actions à court terme (immédiatement activables)

- **Changer de fournisseur pour un contrat "électricité verte" avec garanties d'origine** sur l'ensemble des sites. Cette action simple permettrait de réduire fortement l'empreinte carbone liée au Scope 2, sans travaux ni investissement. Elle est d'autant plus pertinente en France où la part d'électricité décarbonée est déjà élevée.
- **Réduire les consommations résiduelles** par des gestes de sobriété numérique et bureautique :
 - Extinction systématique des postes de travail le soir
 - Mise en veille ou extinction des écrans et imprimantes après 5 minutes d'inactivité,
 - Limitation de la climatisation et du chauffage par un pilotage par zone et des températures de consigne partagées.
- **Sensibilisation des collaborateurs** aux éco-gestes via des communications régulières ou des défis internes. Des retours mensuels sur la consommation peuvent être envisagés, si les outils de suivi le permettent.

Actions à moyen terme (structurelles ou organisationnelles)

- **Intégrer des critères d'efficacité énergétique** dans les futurs choix de bureaux :
 - Recherche de bâtiments certifiés (HQE, BREEAM, BBC) ou à minima bien classés sur le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique)
 - Mutualisation d'espaces de réunion ou de détente avec d'autres structures
 - Regroupement ou ajustement des surfaces en fonction des taux d'occupation réels (notamment avec le télétravail).
- **Audit énergétique simplifié** pour les sites les plus émissifs ou les plus anciens (Paris, Grenoble), permettant d'identifier des points d'amélioration sur l'éclairage, la ventilation ou les équipements partagés.
- **Pilotage intelligent des consommations** si les bâtiments le permettent : installation de thermostats connectés, capteurs de présence pour l'éclairage ou relevés automatisés de consommation par zone.

Suivi et évaluation

- Mettre en place un **tableau de bord énergie** par site, avec un suivi trimestriel des consommations et des émissions associées.
- Fixer un **objectif de réduction de 20 % des consommations énergétiques finales** d'ici 2027, combinant sobriété, performance et verdissement du mix.

7.2 Déchets

Bien que le poste "déchets" représente un volume d'émissions relativement faible (700 kg CO₂eq sur l'ensemble des sites en 2024), il constitue un levier d'engagement concret et visible. L'exemple du site de Paris, où une collecte sélective est en place via Les Joyeux Recycleurs, montre que des pratiques vertueuses peuvent être mises en œuvre de manière simple et mesurable.

Actions à court terme (réplicables et à faible coût)

- **Étendre à tous les sites la démarche de tri et de valorisation** déjà en place à Paris :
 - Mise à disposition de bacs dédiés (papier, piles, cartouches, biodéchets)
 - Contractualisation avec un prestataire spécialisé local dans chaque ville
 - Communication sur les résultats (tonnages, taux de valorisation).
- **Standardiser l'usage de fournitures à faible impact** : papier recyclé, cartouches remanufacturées, produits d'entretien écolabellisés (notamment à Paris, où les achats sont internes).
- **Réduire les déchets issus des repas internes** :
 - Mise à disposition de vaisselle réutilisable dans tous les sites,
 - Recours à des traiteurs proposant des prestations sans plastique à usage unique,
 - Incitation à éviter les livraisons individuelles au profit de commandes groupées plus sobres.

Actions à moyen terme (organisation, sensibilisation)

- **Mettre en place une politique interne de réduction des déchets** (zéro plastique, zéro papier jetable), intégrée à la charte de fonctionnement des sites et des événements.

- **Former ou sensibiliser les collaborateurs aux gestes de tri et à la prévention des déchets**, via des modules e-learning, des affichages dans les espaces communs ou des “défis zéro déchet” collectifs.
- **Quantifier annuellement les déchets évités et valorisés**, en lien avec les prestataires de collecte, afin d'alimenter un reporting RSE enrichi.

Indicateur de suivi recommandé

- Part de déchets valorisés sur l'ensemble des déchets produits, avec un objectif de 75 % en 2026 (contre une hypothèse actuelle de 40 % de tri).

7.3 Déplacements

Les déplacements constituent le deuxième poste d'émissions de Humans Matter après les intrants. La dépendance persistante à la voiture thermique, tant pour les déplacements professionnels que domicile-travail, appelle à des mesures ciblées de réduction, de substitution et de régulation des pratiques.

Actions à court terme (mesures pragmatiques, déployables sans investissements lourds)

- **Mettre en place une politique interne de mobilité durable**, incluant :
 - La priorisation systématique du train sur les trajets inter-villes < 4h,
 - L'interdiction ou la restriction de l'avion pour les trajets nationaux métropolitains,
 - La mutualisation des déplacements professionnels (co-voiturage, missions groupées),
 - L'incitation à la visio en substitution aux réunions physiques, sauf exception justifiée.
- **Sensibiliser les équipes à l'impact carbone des déplacements** via :
 - Des simulateurs d'empreinte par trajet,
 - Une indication systématique de l'impact CO₂ dans les outils de réservation.
- **Étendre le télétravail aux profils et sites où cela est encore sous-utilisé**, afin de renforcer l'effet déjà mesuré (1,5 jour de télétravail/semaine = environ 30 % de réduction sur le domicile-travail).

Actions à moyen terme (infrastructure, incitations, structuration)

- **Mettre en place un “Plan de Mobilité Employeur”** en lien avec les collectivités locales (notamment à Paris et Lyon), intégrant :
 - Des diagnostics individuels des trajets domicile-travail,
 - La promotion active des mobilités douces (marche, vélo, transport en commun),
 - L'éligibilité au Forfait Mobilités Durables pour les collaborateurs cyclistes, piétons ou en covoiturage.
- **Électrifier progressivement la flotte de véhicules** en fin de contrat de leasing, avec un objectif de 100 % de véhicules électriques ou hybrides rechargeables d'ici 2027. Intégrer aussi les émissions liées à la fabrication des véhicules dans les critères de choix.
- **Tester une solution de gestion centralisée de la mobilité professionnelle**, incluant l'optimisation des réservations (train, covoiturage, véhicule partagé) et le suivi des impacts environnementaux.

Indicateurs de suivi recommandés

- Part de trajets professionnels réalisés en train vs voiture,
- Part des déplacements domicile-travail réalisés en mode actif ou en transport en commun,
- Taux de recours au Forfait Mobilités Durables.

7.4 Intrants

Le poste "intrants" regroupe les services, achats, abonnements et frais divers liés à l'activité courante de Humans Matter. Ce poste concentre à lui seul plus de la moitié des émissions annuelles (96t CO₂e), avec une forte contribution des repas, services numériques et des achats indirects non tracés. Ce poids important s'explique en partie par la nature tertiaire de l'activité, mais constitue également un levier prioritaire de transition.

Actions à court terme (gestion, sobriété, éco-conception)

- **Adopter des bonnes pratiques de sobriété numérique**, notamment :
 - Désactivation des notifications automatiques sur Slack
 - Limitation du stockage dans le cloud (archives, nettoyage des comptes inactifs)
 - Mise en veille des serveurs inusités, adoption d'outils éco-conçus (ouverture à des alternatives à fort impact énergétique)
- **Structurer une véritable politique d'achats responsables**, incluant :
 - Des critères environnementaux dans les appels d'offres (services cloud, traiteurs, impressions, assurances),
 - L'orientation vers des prestataires locaux, mutualisés ou à impact social (ESS, circuits courts),
 - L'encouragement à l'achat d'occasion ou de reconditionné pour les petits matériels.
- **Réduire l'impact alimentaire des événements internes** :
 - Passage à une offre végétarienne par défaut - ou au moins majoritaire - pour les plateaux-repas
 - Choix de prestataires engagés dans des démarches bas carbone (Bon pour le Climat, Ecotable, labellisés Bio ou circuits courts)
 - Limitation des fréquences ou regroupement des événements

Actions à moyen terme (pilotage, contractualisation, leviers structurants)

- **Mettre en place un suivi des dépenses environnementalement critiques**, en structurant la comptabilité analytique par type d'achat (numérique, restauration, services externalisés...) pour renforcer la granularité du Bilan Carbone et mieux piloter les postes à fort impact.
- **Réduire l'empreinte du numérique "caché"** (mails, messageries, plateformes) via :
- Une politique de nettoyage régulier des mails, pièces jointes et partages collaboratifs

- La mise en place d'un tableau de bord des flux numériques par plateforme (Slack, Google Drive, visio, etc.),
- La sensibilisation aux pratiques sobres (ex. : envoyer des liens au lieu de fichiers, éviter les relances automatiques)
- **Formaliser et faire appliquer une véritable charte d'achats responsables** co-construite avec les équipes concernées, intégrant des objectifs de réduction carbone et d'impact global.

Indicateurs de suivi recommandés

- Volume de données stockées par collaborateur,
- Part des achats ayant fait l'objet d'un critère environnemental ou social,
- Part des repas végétariens/à faible impact carbone lors des événements.

7.5 Immobilisations

Les immobilisations représentent un poste d'émission significatif pour Humans Matter (33 t CO₂e en 2024), notamment en lien avec les bureaux, les véhicules, le mobilier neuf, et les logiciels amortis. Du fait de la nature tertiaire de l'activité, les leviers d'action portent surtout sur la **rationalisation des achats** et le **choix d'options moins carbonées** dans les renouvellements à venir.

Actions à court terme (piloteage des achats et du cycle de vie)

- **Privilégier le réemploi, la location ou l'occasion pour le mobilier et le matériel informatique**, avec un objectif de 50 % d'achats reconditionnés ou réemployés d'ici 2026.
- **Allonger la durée de vie des équipements :**
 - Formaliser la politique de remplacement uniquement en cas de panne ou d'obsolescence réelle
 - Maintenance préventive du matériel informatique
 - Gestion d'un stock tournant de pièces ou machines de remplacement
- **Structurer l'achat bas carbone pour le mobilier :**
 - Sélection de fabricants labellisés (NF Environnement, FSC, PEFC)
 - Traçabilité sur les matériaux (bois massif, recyclés)
 - Limitation des volumes par mutualisation dans les espaces collectifs

Actions à moyen terme (modèle d'usage, stratégie d'équipement)

- **Électrification de la flotte de véhicules de service**, avec sortie progressive du thermique d'ici 2027. Possibilité d'explorer des solutions de mobilité partagée (car-sharing interentreprises, forfait mobilité pro électrique...).
- **Mettre en place une politique d'achats "immobilisations responsables"**, intégrée au budget annuel :
 - Liste restreinte de fournisseurs écoresponsables
 - Seuils internes d'alerte pour les équipements neufs (ex : > 200 kg CO₂e)
 - Valorisation des amortissements bas carbone dans le reporting RSE
- **Réemploi interne** des équipements inutilisés entre les différents sites (mobilier, matériel informatique, électroménager), via une base de gestion interne ou un partenariat avec des plateformes de dons ou réemploi (comme Backacia, Co-Recyclage, Trërma...).

Indicateurs de suivi recommandés

- Part des équipements achetés en réemploi ou reconditionnés,
- Ratio émissions/€ investi sur les immobilisations,
- Taux de véhicules électriques dans la flotte.

7.6 Axes d'amélioration méthodologiques et organisationnels

Le Bilan Carbone 2024 de Humans Matter repose sur des données globalement fiables, en particulier pour les immobilisations et les déplacements domicile-travail. Néanmoins, de nombreux postes — notamment les intrants, les déplacements professionnels et certains frais décentralisés — ont souffert de **lacunes de traçabilité** ou de **classements comptables imprécis**, rendant l'analyse plus complexe et moins granulaire.

Une amélioration progressive des pratiques internes est donc recommandée, tant pour **fiabiliser les futurs bilans** que pour **renforcer la capacité de pilotage environnemental** au quotidien.

Actions à court terme (structuration du reporting)

- **Créer une nomenclature carbone des achats** à intégrer dans le plan comptable analytique, avec des codes ou libellés spécifiques permettant d'identifier les dépenses à fort impact potentiel (mobilier, numérique, restauration, transport, externalisation, de services)

- **Standardiser le classement des factures et justificatifs** par nature d'achat et site d'émission, en lien avec la comptabilité fournisseurs et les assistant·es de direction. Une arborescence partagée (Drive, outil interne) peut être créée avec des répertoires type : *Mobilier / Restauration / Déplacements / Prestataires / Cloud...*
- **Former les référent·es de site et les gestionnaires à l'identification des postes sensibles**, afin de garantir un signalement proactif et une meilleure répartition des charges par poste d'émission lors du bilan.

Actions à moyen terme (automatisation et pilotage)

- **Déployer un outil de reporting environnemental interne** (Excel structuré, Power BI, ou outil SaaS dédié), alimenté mensuellement ou trimestriellement à partir des données comptables, RH et IT.
- **Instaurer un point de collecte carbone semestriel** (ou trimestriel à terme), en lien avec la direction financière, les RH et les équipes IT. Ce point de suivi permettrait :
 - D'identifier les postes d'achats nouveaux ou en forte croissance
 - De repérer les anomalies (sous-déclaration, doublons, écarts)
 - D'anticiper les évolutions méthodologiques du Bilan Carbone®
- **Formaliser une procédure interne de collecte des données**, intégrée au manuel qualité ou au référentiel RSE de l'entreprise, avec un calendrier et des rôles identifiés.

Perspectives organisationnelles

- **Créer un référent ou un binôme "carbone" par site**, chargé de collecter, qualifier et transmettre les informations localement à échéance régulière. Cela réduit la dépendance à une seule personne au moment du bilan.
- **Explorer des outils automatisés de récupération de données** pour les flux bancaires ou fournisseurs (ex : API Stripe / Qonto / Quickbooks / Pennylane), qui permettent de pré-catégoriser les dépenses environnementalement critiques en temps réel.

Indicateurs de suivi recommandés

- Taux de justificatifs classés et exploitables dans les 30 jours,
- Nombre de lignes d'achats identifiés comme "non affectés" dans le bilan,
- Niveau de granularité atteint pour chaque poste (>80 % de données physiques ou précises visé à horizon 2026).

8. Conclusion

Ce Bilan Carbone ® réalisé sur l'exercice 2024, marque une étape importante dans la trajectoire de transition environnementale de Humans Matter. Il consolide les efforts amorcés lors du précédent exercice (2021) et confirme l'engagement de l'entreprise dans une démarche rigoureuse de mesure et de réduction de son impact carbone.

Avec une empreinte totale estimée à **195 tCO₂e**, et une incertitude de **± 18 %** (soit **± 36 tCO₂e**), l'analyse met en lumière les principaux postes émetteurs : **les intrants, les déplacements et les immobilisations**. Ces résultats, issus de données collectées de manière de plus en plus précise, permettent de cibler efficacement les leviers de réduction à activer dès 2025.

Plusieurs signaux positifs émergent :

- Une structuration croissante des données d'activité,
- Une implication étendue des collaborateurs dans la collecte,
- Une meilleure prise en compte des usages numériques, de la mobilité et des achats indirects.

Cependant, des marges de progrès subsistent : amélioration du suivi des achats, élargissement des pratiques de sobriété, renforcement du reporting énergétique ou encore fiabilisation des données sur les services externalisés.

Le Bilan Carbone devient ainsi un outil opérationnel de pilotage environnemental, au service d'une stratégie RSE ambitieuse, alignée avec les valeurs de Humans Matter. Il servira de base à un **plan d'action structuré**, déjà amorcé dans ce rapport, visant à réduire durablement les émissions à horizon 2027.

Ce rapport s'inscrit donc dans une dynamique d'amélioration continue, à la fois pragmatique et cohérente avec notre cœur de métier : **la transformation des comportements au service d'un avenir durable.**

